

Règlement des FOULEES DE LA NORGES 2019

RESPECT DU REGLEMENT

Il est expressément indiqué que les coureurs participent à la compétition sous leur propre et exclusive responsabilité. La participation à l'épreuve implique l'acceptation du présent règlement.

ORGANISATION

Les courses pédestres « Les Foulées de la Norges » auront lieu le dimanche 29 Septembre 2019. Elles sont organisées par l'Association des Joggers du Val de Norges (AJVN). La manifestation comporte 5 épreuves distinctes ouvertes à tous, licenciés ou non. Les épreuves sont soumises à des limites d'âge.

- 500 m : coureurs nés en 2010 et après
- 1 000 m : coureurs nés en 2008 et 2009
- 2 000 m : coureurs nés entre 2004 et 2007
- 5 km : coureurs nés en 2003 et avant
- 10 km : coureurs nés en 2001 et avant (**interdit à la catégorie cadet**)

HORAIRES ET PARCOURS

Le départ et l'arrivée des courses auront lieu à la salle des fêtes de Brétigny située rue de la Mairie aux horaires :

- 9h30 : départ du 2 000 m
- 10h00 : départ du 1 000 m
- 10h15 : départ du 500 m
- 10h30 : départ des 5 km et 10 km

RAVITAILLEMENTS

Un poste de ravitaillement est prévu à l'arrivée de chacune des courses. Un poste de ravitaillement complémentaire pour l'épreuve du 10 km est prévu au 5,1 km.

RECOMPENSES

Les récompenses sont données selon les modalités suivantes :

- 500m : Tous les coureurs arrivés recevront une médaille.
- 1000 m et 2000m : Tous les coureurs arrivés recevront une médaille. L'organisation récompensera les 3 premières et 3 premiers de chaque catégorie (poussin, benjamin, minime) via une coupe.
- 5km chaque participant recevra un lot d'inscription. L'organisation récompensera au scratch les 3 premières et 3 premiers via un lot. Cette course servira et récompensera via une coupe les 3 premières et 3 premiers de la catégorie cadet.
- 10km chaque participant recevra un lot d'inscription. L'organisation récompensera au scratch les 3 premières et 3 premiers via une coupe et un bon d'achat d'une valeur de 200€ pour les 1^{ers}, 100€ pour les 2^{èmes} et 50€ pour les 3^{èmes}. L'organisation récompensera les 3 premières et 3 premiers des catégories suivantes Juniors, Espoirs, Séniors, Masters M1 à M5 via une coupe et un bon d'achat d'une valeur de 40€ pour les 1ers, un lot pour les 2^{èmes} et 3^{èmes}.
- 10 km & 5km : Les 3 groupes (club, association, autre regroupement amis, famille, ...) ayant le plus grand nombre de coureurs inscrits sous une dénomination commune à la fois sur le 10km et le 5km recevront une coupe du Challenge des Foulées de la Norges.

INSCRIPTIONS

Le tarif de l'inscription pour l'édition 2019 est fixé à :

- Pour le 10 km : 11,00 € par internet/courrier électronique/sur place
- Pour le 5 km : 8,00 € par internet/courrier électronique/sur place
- Pour le 500 m : 2,50 € par internet/courrier électronique/sur place
- Pour le 1000 m : 2,50 € par internet/courrier électronique/sur place
- Pour le 2000 m : 2,50 € par internet/courrier électronique/sur place

Le tarif par internet est frais bancaires et de gestion inclus.

L'association versera 1€ sur chaque inscription à l'Association « Un avenir pour Léo ».

Pour valider leur inscription et disposer du dossard, le participant devra avoir fourni :

- Le règlement du montant de l'engagement
- Une autorisation parentale si le participant est né après le 29 / 09 / 2001 (épreuves du 500m, 1000m, 2000m et 5km) : le formulaire type est disponible sur le site internet lors du processus d'inscription. Il est également disponible sur place pour les inscriptions sur place comme au moment du retrait du dossard.
- Pour les participants aux épreuves du 1 000m, 2 000m, 5 km et 10 km :
 - Pour les **licenciés** : une photocopie de leur licence FFA, FFTRI ou Pass Running en cours de validité le jour de la course
 - Pour les **non licenciés** : un **certificat médical** de **non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition** datant de moins d'un an le jour de la course.

Si les documents n'ont pu être déposés sur le site internet au moment de l'inscription par internet, ils devront être délivrés pour le retrait du dossard.

Inscription par internet Sport up .fr

Les inscriptions par internet Sport-up.fr sont possibles jusqu'au samedi 28 septembre 2019 20H pour les inscriptions individuelles comme pour les groupes. Un moyen de paiement par CB est requis. Les frais bancaires et de gestion sont inclus dans le tarif.

Inscription sur place

Les inscriptions sur place, individuelles ou groupes, sont possibles sur bulletin à la salle des fêtes de Brétigny le samedi 28 septembre 2019 de 14h à 18h. Les moyens de paiement possibles sont espèces ou chèque libellé à l'ordre de l'AJVN.

Inscription via email ajvn@laposte.net

Les inscriptions groupes **pour les associations ne disposant pas de moyen de paiement par internet** sont possibles jusqu'au samedi 28 septembre 2019 20H via l'adresse email ajvn@laposte.net. Le paiement devra être réceptionné le plus tôt possible et à défaut avant le retrait des dossards. Toute autre inscription réceptionnée sur cette adresse ne sera considérée.

Inscription par dépôt.

Les inscriptions par dépôt, individuelles ou groupes, ne sont pas possibles.

Inscription par courrier

Les inscriptions par courrier, individuelles ou groupes ne sont pas possibles.

RETRAIT DES DOSSARDS

Le retrait des dossards s'effectuera à la salle des fêtes de Brétigny le samedi 28 septembre 2019 de 14h à 18h et le dimanche 29 septembre 2019 de 8h30 à 10h00 et jusqu'à 30 minutes avant le départ de la course pour laquelle l'inscription est enregistrée.

Ci-après les horaires de retraits par courses :

- 2 000 m : samedi 28 septembre 2019 de 14h à 18h et dimanche 29 septembre 2019 de 08h30 à 09h00
- 1 000 m : samedi 28 septembre 2019 de 14h à 18h et dimanche 29 septembre 2019 de 08h30 à 09h30
- 500 m : samedi 28 septembre 2019 de 14h à 18h et dimanche 29 septembre 2019 de 08h30 à 09h45
- 5 km et 10 km : samedi 28 septembre 2019 de 14h à 18h et dimanche 29 septembre 2019 de 08h30 à 10h00

ASSURANCE

Responsabilité civile : les organisateurs sont couverts par une police d'assurance souscrite auprès de la MACIF.

Assurance individuelle accident : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

DROIT A L'IMAGE

De par son engagement, le participant autorise l'organisateur, les partenaires et les médias à utiliser les images sur lesquelles il pourrait apparaître : ceci dans le cadre de reportages ou de promotion de l'évènement.

LOI INFORMATIQUE ET LIBERTE

Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, les concurrents disposent d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles les concernant.

ANNULATION, INTERRUPTION, MODIFICATION

L'organisation se réserve le droit de modifier à tout moment le parcours et les emplacements des postes de secours et de ravitaillement, sans préavis. En cas de conditions météo trop défavorables le départ peut être reporté de quelques heures au maximum, au-delà, la course est annulée. En cas de force majeure (en particulier en cas de mauvaises conditions météorologiques et pour des raisons de sécurité), l'organisation se réserve le droit d'arrêter l'épreuve en cours.

En cas d'annulation d'une épreuve pour quelque raison que ce soit ou en cas d'interruption de la course, pour quelque raison que ce soit, aucun remboursement d'inscription ne sera effectué.

SYNTHESE DES CONDTIONS D'INSCRIPTION

Courses	Catégories	Limites d'âge	Horaire départ	Autorisation parentale	Certificat une photocopie de leur licence FFA, FFTRI ou Pass Running en cours de validité le jour de la course ou un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an le jour de la course.	Tarif
500 m	Baby Athlé Ecole d'athlétisme	Coureur né en 2010 et après	10 h 15	Obligatoire	Non nécessaire	11,00 €
1000 m	Poussins	Coureur né en 2008 et 2009	10 h 00	Obligatoire	Obligatoire	8,00 €
2000 m	Benjamins Minimes	Coureur né entre 2004 et 2007	9 h 30	Obligatoire	Obligatoire	2,50 €
5 km	Cadets, Juniors, Espoirs, Séniors Masters M1 à M5	Coureur né en 2003 et avant	10 h 30	Obligatoire si mineur au 29/09/2019	Obligatoire	2,50 €
10 km	Juniors, Espoirs, Séniors Masters M1 à M5	Coureur né en 2001 et avant	10 h 30	Non nécessaire	Obligatoire	2,50 €